

29 fév 2008 -10:46

Appartient à [Conseil des ministres du 29 février 2008](#)

Politique fédérale de développement durable

Nouvelle Commission interdépartementale pour le Développement durable

Nouvelle Commission interdépartementale pour le Développement durable

Sur proposition de M. Paul Magnette, ministre du Climat et de l'Energie, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant démission et nomination des membres de la Commission interdépartementale pour le Développement durable (CIDD).

Suite à l'installation du nouveau gouvernement, la Commission interdépartementale pour le développement durable doit être recomposée. La CIDD a une mission de coordination générale dans la réalisation du Plan fédéral de développement durable. Elle doit maintenant approuver l'avant-projet de Plan fédéral de développement durable 2009-2012 et le soumettre ensuite au Conseil des ministres. La Commission est composée d'un représentant de chaque membre du gouvernement, d'un représentant du Bureau fédéral du plan, de chaque gouvernement régional et de chaque gouvernement de Communauté. Elle est également assistée d'un expert de chaque service public fédéral de programmation (SPP).

Sont nommés membres de la CIDD :

- Mme Nele Roobrouck comme représentante du Premier ministre ;
- M. Luc Mabilie comme représentant du vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles ;
- Mme Davine Dujardin comme représentante du vice-premier ministre et ministre du Budget, de la Mobilité et des Réformes institutionnelles ;
- M. Pierre Du Ville comme représentant de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique ;
- M. Tom Dekeyser comme représentant du ministre de l'Intérieur ;
- M. Fons Borginon comme représentant du ministre des Affaires étrangères ;
- M. Jean Renault comme représentant de la ministre de l'Economie, des Indépendants et de l'Agriculture ;
- M. Johan Vandebussche comme représentant du ministre des Pensions et de l'Intégration sociale ;
- M. Nicolas De Coster comme représentant du ministre de l'Emploi ;
- M. Luc Schiepers comme représentant du ministre de la Justice ;
- M. Alfons Vanheusden comme représentant du ministre de la Défense ;
- M. Hervé Parmentier comme représentant du ministre du Climat et de l'Energie ;

- Mme Marie Cherchari comme représentante du ministre de la Coopération au développement ;
- Mme Tinneke Huyghe comme représentante de la ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques ;
- Mme Nadine Gouzée comme représentante du Bureau fédéral du Plan.

Le Conseil des ministres a par ailleurs décidé de convoquer un groupe de travail afin d'examiner le rapport de la Cour des Comptes relatif à la coordination de la politique fédérale de développement durable (juin 2005).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>